

Sur la Question du Temps en français

Gerghaba, Ahmed

Département de français, Université de Tripoli-Libye

a.gerghaba@uot.edu.ly

Submitted: 15/01/2025 **Accepted:** 02/0/2025 **Published** 1/03/2025

ABSTRACT

Dans la présente étude, nos travaux porteront essentiellement sur le problème du temps et de l'aspect dans la langue française. En effet, dans un côté, ces deux points provoquent depuis toujours une polémique importante ; et de l'autre côté des enseignants de FLE rapportent, en particulier, les difficultés que rencontrent les apprenants pour maîtriser l'expression de la temporalité, en particulier les liens entre les valeurs associées aux diverses formes morphologiques des verbes. Cela nous a conduits à examiner la question des temps et de l'aspect verbal dans cette étude. Nous avons constaté aussi que certaines erreurs, concernant le choix de la forme verbale, s'expliquent par la prise en compte, par les apprenants libyens, de l'aspect lexical comme donnant des indices de la notion de durée. La durée longue appelle l'imparfait, et la durée courte, le passé composé. Les étudiants interprètent ces éléments comme indices, et choisissent le passé composé ou l'imparfait en fonction de la durée interprétée et il arrive souvent que le choix du temps se fonde essentiellement sur l'aspect lexical, ce qui entraîne des erreurs.

Mots cles: Temps, aspect, verbe, lexical, FLE

المخلص

في هذه الدراسة، سيركز عملنا بشكل رئيسي على مشكلة الزمن وصيغة الفعل في اللغة الفرنسية. في الواقع، من ناحية، أثارت هاتان النقطتان دائماً جدلاً كبيراً من ناحية التعريف والتحليل؛ ومن جهة أخرى، لاحظ العديد من اساتذة اللغة الفرنسية، على وجه الخصوص، على الصعوبات التي يواجهها الطلاب في اكتساب وتعلم التعبير الزمني في اللغة الفرنسية، ولا سيما العلاقات بين الأشكال الصرفية واللفظية المختلفة. وغالباً ما يحدث أن اختيار الزمن يعتمد بشكل أساسي على الجانب الدلالي والمعنوي، اعتماداً على مدة التفسير، مما يؤدي إلى الأخطاء. فكل ما دركناه قادنا إلى دراسة مشكلة الأزمنة والجانب اللفظي لها.

الكلمات المفتاحية: الزمن، صيغة الفعل، الأشكال الصرفية، الجانب الدلالي

Introduction

Le premier problème posé par les chercheurs de la catégorie du temps est le terme « Temps » lui-même. Beaucoup de linguistes dénoncent l'ambiguïté qui enveloppe ce terme car il se réfère aussi bien au temps linguistique qu'au temps extralinguistique. En français, il n'existe qu'un même mot pour dire ces deux termes différents. D'autres langues comportent deux termes distincts qui permettent d'éviter en quelque sorte cette ambiguïté : l'anglais par exemple oppose « Time » à « Tense », l'allemand oppose « Zeit » à « Tempus » et l'arabe « Az-zamân » à « Zaman ». Ainsi une distinction entre « temps chronologique » (extralinguistique) et « temps linguistique » (grammatical) nous paraît indispensable.

De ce fait, nous commençons par la définition de la catégorie grammaticale du temps :¹

Temps physique :

Le Temps physique, c'est « un continu uniforme, indéfini, linéaire, segmentable à volonté » (E. Benveniste, 1974 : 70). C'est le temps objectif, unidirectionnel qui s'écoule sans retour.

Le temps physique se réfère donc à la mesure objective du temps, souvent basée sur des unités standard comme les secondes, les minutes, et les heures.

Exemple : Une horloge indique qu'il est 14h30. Ce temps est mesurable et universel.

Temps vécu ou intérieur :

¹ La compréhension des différentes dimensions du temps enrichit notre perception de la réalité. Le temps physique fournit une mesure objective, le temps vécu donne un aperçu de notre expérience personnelle, le temps chronique structure notre vie sociale, et le temps linguistique façonne notre communication. Chacune de ces dimensions interagit avec les autres, influençant la manière dont nous interagissons avec le monde et entre nous.

C'est le temps subjectif et l'aspect psychique du temps physique. C'est une durée changeante suivant la subjectivité de chaque personne. La même période physique peut être vécue différemment par l'individu : une heure en regardant un film en regardant la télévision passionnant au s'écouler plus vite qu'une heure passée chez un médecin par exemple. Nous pouvons dire que le temps vécu est la perception subjective du temps, qui peut varier d'une personne à l'autre. Cette perception peut être influencée par des émotions, des activités, et des expériences. Exemple : Une journée à la plage peut sembler passer plus vite qu'une journée au travail. Une personne peut avoir l'impression que le temps s'écoule plus lentement lorsqu'elle s'ennuie.

Temps chronique

Le temps physique et le temps vécu s'écoulent sans retours (les moments passés ne reviennent jamais). Alors que, on a besoin de certaines bornes qui nous permettent de retourner dans le temps, « promener nos regards sur les événements accomplis, de les parcourir dans deux directions, du passé vers le présent et du présent vers le passé » (E. Benveniste, 1974 : 70). Le calendrier mesure le temps chronique. Les jours, les mois et les années sont des quantités mais ces dénominations sont vides de toute temporalité et ne peuvent participer en rien à la nature du temps. Le calendrier est de ce fait extérieur au temps car il ne s'écoule pas avec lui. Son but est d'enregistrer des séries d'unités constantes, appelées jours, et de les grouper en unités supérieures, dites mois et ans. Le temps chronique se caractérise essentiellement par trois repères dont la fonction est d'identifier la situation du locuteur par rapport aux événements et de donner à ce dernier, la position objective. Le premier repère, « statif », consiste à déterminer le moment axial (le point zéro). Ce point zéro correspond à un événement important qui est réellement survenu dans le monde (comme la naissance du Christ ou la mort d'un Prophète Mahomet pour les musulmans). Par rapport à cet axe statif, les événements se situent en avant ou en arrière. Il y a donc un second repère « directif » qui précise les événements antérieurs et les événements postérieurs par rapport au point zéro partageant la ligne axiale en passé et futur.

Le troisième repère est une entité qui consiste à mesurer les intervalles de l'axe temporel : Un certain nombre d'années avant ou après l'axe, suivi du mois et du jour de l'année concernée.

Le temps chronique est souvent associé à un calendrier ou à un historique d'événements. Il s'agit d'un temps structuré par des périodes, des saisons, ou des années, et il est mesurable.

Exemple : Le calendrier indique que nous sommes en janvier 2025. Les événements peuvent être planifiés autour de cette structure temporelle.

Temps linguistique :

Le temps linguistique concerne la manière dont le temps est exprimé dans la langue, notamment à travers les temps verbaux. Il reflète la distinction entre le passé, le présent et le futur.

Exemple : En français, le verbe "manger" peut-être conjugué au présent ("je mange"), au passé composé ("j'ai mangé") ou au futur simple ("je mangerai"). Chaque forme verbale indique un moment différent de l'action.

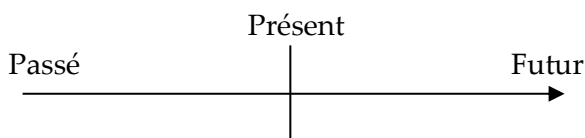
Le temps linguistique est, comme l'a souligné Benveniste, étroitement lié au moment de la parole. Il se distingue principalement par le fait qu'il relie le moment du procès évoqué dans l'énoncé au moment de l'énonciation, c'est-à-dire au présent du locuteur (ou de l'énoncé).

Dubois va dans ce sens et avance que « la catégorisation la plus fréquente est celle qui oppose le *présent*, moment de l'énoncé produit (ou « maintenant ») au *non-présent*, ce dernier pouvant être le *passé*, avant le moment de l'énoncé (« avant maintenant »), et le *futur*, après le moment de l'énonciation (« après maintenant ») : ce sont les *temps absolus* » (Dubois et al. 1994 : 487).

Ainsi, le temps linguistique dépend étroitement du moment de parole. Il ne peut être saisi qu'en relation étroite à la situation. Dans le cas contraire, l'énoncé aura une valeur atemporelle (proverbes par exemple, ou les phrases qui ne comprennent généralement pas de verbe conjugué mais un verbe à l'infinitif). Le temps linguistique est donc déictique au même titre que des adverbes comme « maintenant » par exemple, ou que des pronoms comme « je » et « tu », il n'a de valeur et de sens que par rapport à un contexte.

Le temps linguistique est « organiquement lié à l'exercice de la parole » (Benveniste 1974 : 73). Il se définit, et s'ordonne, comme fonction du discours. « Ce temps a son centre – un centre générateur et axial – dans le présent de l'instance de la parole » (idem : 75). Ainsi « chaque fois qu'un locuteur emploie la forme grammaticale de présent, il situe l'événement comme contemporain de l'instance du discours qui le mentionne [...] ce présent est réinventé chaque fois qu'un homme parle parce que c'est, à la lettre, un moment neuf, non encore vécu » (idem : 73-74) ; « le présent linguistique est le fondement des oppositions temporelles de la langue » (idem : 74).

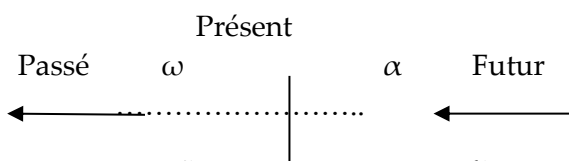
Les linguistes s'accordent généralement pour distinguer trois moments ; ou trois borne ou durées : **le présent, le passé et le futur** qu'ils situent sur un axe orienté vers l'avenir. La classe grammaticale de temps indique généralement les liaisons entre l'instant du discours pris comme repère et une situation ou un événement dont on parle par rapport à ce repère. Si le fait désigné est précédent au moment de parole, c'est le passé ; s'il est parallèle, c'est le présent ; et s'il est ultérieur, c'est le futur.



Le temps est généralement représenté par les grammairiens scolaires par un ligne ou flèche orienté vers la droite et un trait vertical dans le centre de cette ligne pour exprimer le présent, qui est l'instant du discours que on peut exprimer l'antériorité ou le passé (ce qui n'est plus présent, il

s'éloigne toujours plus loin dans le passé ; c'est du temps qui s'en va) et du futur (ce qui n'est pas encore le présent, mais il vient vers l'actuel ou l'instant : après-demain sera demain qui évidemment évolue aussi peut être aujourd'hui).

En fait, le présent n'est pas seulement un instant, mais s'étend également dans le temps, englobant une période qui se situe entre un moment futur où il devient présent (α) et un moment passé où il a déjà été présent (ω).



Ces types de temps interagissent et influencent notre compréhension du monde, nos relations et nos expériences. Chacun a un rôle unique dans notre vie quotidienne, notre culture et notre communication. Physique : Mesurable et objectif (ex. : 17h30). Vécu : Subjectif et personnel (ex. : temps qui passe vite ou lentement). Chronique : Structuré par des périodes (ex. : janvier 2025). Linguistique : Exprimé par des temps verbaux (ex. : je mange, j'ai mangé, je mangerai).

La notion de temps, comme nous avons dit au paravent, est ambiguë : d'une part le verbe, par sa valeur même, compromet un sens du temps et, de l'autre côté, le fait qu'il formule est localisé dans le temps. Par exemple le procès *regardait* contient deux temps, le premier attaché au fait que le verbe *regarder* emploie une véritable durée², la deuxième marque que ce verbe a lieu dans l'achevé. En fait, le premier exprime le sens interne au verbe et propre à lui. Et pour le second, il s'agit d'une reproduction externe à l'idée verbale elle-même, puisque cette idée verbale est inscrite dans une chronologie, dans une époque. Le premier est : l'aspect alors que le deuxième est le temps. Nous aborderons aussi la notion d'aspect qui a une importance capitale dans notre étude.

² Le verbe comporte une image du temps, une action quelconque représente nécessairement une certaine durée.

L'aspect

La notion d'aspect n'était pas à l'origine identifiée en langue française. Le mot aspect est d'origine du mot russe « vide ». Pour R. L'Hermite (1980 : 9-12) « le concept même de l'aspect verbal a été employé pour la première fois et élaboré dans la description des langues slaves ». En fait le système aspectuel des langues slaves connaît deux pertinences : le perfectif et l'imperfectif. C'est à partir de cette différenciation qu'est manifestée les études sur la question de l'aspect pour les autres langues, M. Golian (1979) peut affirmer : « Si l'on veut parler sérieusement de l'aspect verbal, il est impossible de passer sous silence les langues slaves. Cette catégorie a été décrite pour la première fois dans ces langues ». ³

En fait, le concept d'aspect était connu avant mais, comme le souligne D. Cohen (1989), il n'était « jamais nommé » par les grammairiens anciens car on ne trouve nullement ce terme ou un terme qui lui corresponde dans les études anciennes sur le grec, le latin, ou encore l'arabe ou l'hébreu.

Il convient de noter cependant que les Grecs, par exemple, fournissent pour leur « temps » des définitions doubles où l'indication de l'« époque » est complétée par celle de « l'achèvement ». On considérerait par exemple le « parfait » comme un « présent achevé ». Quant aux grammairiens latins, ils classent morphologiquement les « temps » verbaux selon une corrélation perfectum / infectum et ce dans le traitement de l'opposition Parfait / Imparfait.

³ L "aspect" est un terme clé en linguistique pour décrire comment les verbes expriment des nuances de temps, telles que l'accomplissement, la continuité ou la répétition d'une action. Cela inclut des distinctions entre l'aspect perfectif (action achevée) et imperfectif (action en cours) dans diverses langues. Le terme est devenu courant en linguistique française au 20ème siècle, s'inscrivant dans un contexte plus large d'analyse temporelle des verbes. L'usage du terme se généralise dans le cadre de la linguistique moderne, notamment avec l'émergence de la linguistique structurale et de la linguistique générative.

Les grammairiens arabes semblent bien n'avoir fait état, dans leur analyse du verbe, que des valeurs temporelles qui pouvaient être déduites des réalisations en contexte. Il en est de même pour les grammairiens anciens de l'hébreu.

Une des difficultés que rencontre le chercheur dans le domaine de l'aspect est l'amalgame entre des catégories différentes, qui ne relèvent pas du même plan. Les premières recherches sur l'aspect définissaient cette nouvelle catégorie sans faire de distinction nette entre les niveaux : grammatical, lexical et sémantique. De ce fait, se trouvaient mêlées des catégories diverses, appartenant à des plans divers. Toute cette diversité dans la délimitation des traits définitoires de la catégorie de l'aspect a entraîné une confusion au niveau des autres catégories de par leur rapport à l'aspect et de par la confusion des plans sur lesquels ils opèrent, à savoir le plan grammatical, lexical et contextuel. La tendance générale à confondre, le syntaxique et le lexical a abouti à une confusion au niveau des concepts mêmes et à des interférences, souvent nuisibles entre aspect (plan grammatical) et mode de procès (plan lexical et sémantique). En effet, l'action traduite par le verbe peut être vue, par le temps, on peut dire que l'action placée dans l'une des trois repères ou durées : *passé, présent, futur*.

Ainsi que tout procès compromet en lui-même du temps, une durée qui peut être longue pour s'effectuer, se réaliser, nous pouvons donc valider ce développement interne de façon globale, de façon successive du début à la fin. Par exemple, dans la phrase ① le procès passé est présenté globalement alors que dans la phrase ② on le présente en cours d'accomplissement :

① – *Il but la soupe (ou : il a bu la soupe)*

② – *Il buvait la soupe*

Pourtant dans la phrase suivante le verbe est pris à son début :

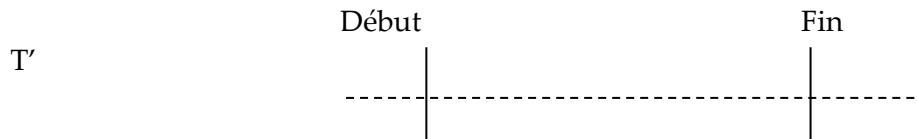
③ – *Il se mit à boire la soupe.*

La différence entre ① et ② n'est pas au niveau du temps car les deux expriment le passé, mais au niveau de l'aspect. Illustrons d'ailleurs ceci par les schémas suivants qui montrent deux façons d'apercevoir les processus selon au même repère qui est le moment de l'événement :

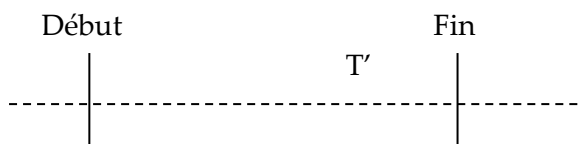
- Chronologiquement le point où le marquer sur le ligne universel du temps est localisé par rapport au moment de la parole qui peut être coïncider (présent) ou non (passé ou futur).

Passé	Présent	Futur
Avant présent	T° d'énonciation	Après présent

Dans l'optique aspectuelle, le repère peut adopter diverses positions au sein du déroulement du processus envisagé dans ses énonces successives. Il est symbolisé ou défini par un segment délimité par deux extrémités, de départ et d'arrivée, qui le sépare d'un avant et d'un après :



Le moment de l'événement T' peut se trouver à divers emplacements entre le début et la fin. Dans l'expression '*il a mangé*', l'action est considérée comme réalisée, ce qui signifie que T' se situe après la limite finale :



Dans l'exemple *Il se mit à manger*, l'action est encore à ses débuts, et T' se trouve près du point de départ :



Nous voyons à partir de là qu'on peut parler de différentes sortes d'aspects. Mais voyons d'abord quelques définitions proposées par les spécialistes :

- « Notion qui en particulier dans le verbe, oppose ce qui est en train de se faire à ce qui est accompli : l'opposition entre « il rentre en ce moment » et « il est rentré à la maison » représente l'aspect non-accompli et l'aspect accompli en français. » (Larousse Lexis, Paris, 1975).
- « La manière dont l'action exprimée par le verbe est envisagée dans sa durée, son développement ou son achèvement. *Aspect perfectif, inchoatif. L'aspect dans les langues slaves.* » (Le Petit Robert, 2006).
- « L'aspect est une catégorie grammaticale qui exprime la représentation que se fait le sujet parlant du procès exprimé par le verbe (ou par le nom d'action). » (Dubois et al, 1973 : 53).
- « Cette catégorie caractérise le procès de l'énoncé lui-même sans impliquer ses protagonistes et sans référence à l'énonciation. » (Jakobson, 1963 : 182).
- « L'aspect du verbe est le caractère de l'action considérée dans son développement, l'angle particulier sous lequel le déroulement (le « procès ») de cette action est envisagé ; l'indication de la phase à laquelle ce « procès » en est dans son déroulement ; c'est donc, en somme, la dernière dont l'action se situe dans la durée ou dans les parties de la durée. » (Grevisse, 1980 : 702 – 703).

- « La catégorie de l'aspect est une de celles qui se combinent le plus fréquemment avec l'expression des procès. » (Martinet, 1970 : 206).
- « La catégorie de l'aspect se décompose en aspect lexical et aspect grammatical. L'aspect lexical correspond au type de procès (activité, état, accomplissement...) exprimé par le lexème verbal et son environnement actanciel (par exemple, on établit, au moyen de tests syntaxiques, que *manger du poulet* constitue une « activité »). L'aspect grammatical définit le mode de présentation du procès (accompli, inaccompli, itératif...) tel qu'il est indiqué essentiellement par les marques grammaticales (temps morphologique, semi-auxiliaires, adverbess d'aspect...). » (Gosselin, 1996 : 10).
- « L'aspect c'est la façon dont un procès se déroule dans le temps. Si le procès se déroule dans la période de temps concerné par l'énonciation, l'aspect est inaccompli : « inaccompli » veut donc dire « s'accomplissant » (dans ladite période). S'il est présenté comme la trace, dans cette période, d'un accomplissement antérieur, l'aspect est accompli. » (Larcher, 2003 : 138).

En général, donc, nous pouvons simplement le définir comme la façon dont se déroulent le verbe, et l'aspect concerne bel et bien le procès-verbal.

La confusion entre l'aspect lexical et l'aspect grammatical est un sujet important en linguistique, particulièrement dans l'étude des verbes et de leur conjugaison. Premièrement, l'**aspect lexical** se réfère aux caractéristiques intrinsèques des verbes eux-mêmes, c'est-à-dire la façon dont l'action est perçue en termes de durée, d'achèvement, ou de répétition à travers le verbe.

Exemples : État : "savoir" (état statique), Action : "manger" (action ponctuelle ou prolongée), Durée : "courir" peut suggérer une action prolongée, tandis que "sauter" peut-être perçu comme ponctuel.

Deuxièmes, l'**aspect grammatical**, quant à lui, se réfère à la manière dont le verbe est conjugué dans une phrase pour indiquer le timing et la nature de l'action. Cela inclut des temps verbaux et des constructions spécifiques qui modifient la façon dont l'action est perçue.

Exemples : Aspect perfectif : Indique une action achevée (ex. : "J'ai mangé"), Aspect imperfectif : Indique une action en cours ou répétée (ex. : "Je mangeais"), Formes progressives : Utilisation de "être en train de" pour signaler une action en cours (ex. : "Je suis en train de manger").

La confusion peut survenir lorsque l'on ne distingue pas clairement entre les deux aspects :

- Interprétation erronée : Un locuteur peut interpréter un verbe d'une certaine manière en raison de sa forme grammaticale, sans tenir compte de son aspect lexical.
- Conjugaisons ambiguës : Certaines langues, comme le français, peuvent avoir des conjugaisons qui ne correspondent pas nécessairement à l'action décrite par le verbe.
- Contextes variés : Le sens d'un verbe peut changer selon le contexte, ce qui complique la distinction.

Pour éviter cette confusion, il est essentiel de prendre en compte à la fois l'aspect lexical et grammatical lors de l'analyse des verbes. Une compréhension approfondie de ces deux dimensions enrichit l'interprétation des textes et la maîtrise d'une langue.

L'aspect lexical

Généralement les deux sortes d'aspects sont souvent prises ensemble pour les définir. Grevisse (1980 : 702), pour lui la différence entre la catégorie lexical et grammatical, montre les diverses façons de marquer cette catégorie, lorsqu'il note : « L'aspect est parfois exprimé intrinsèquement par le verbe lui-même : pourchasser ; - souvent il est marqué au moyen d'expressions auxiliaires ou d'adverbes ; - parfois il est

indiqué par un préfixe ou par un suffixe : *relier, buvoter*. ». On en déduit que l'aspect s'exprime de trois façons : par le verbe (sens), les affixes, et par les temps (les formes du conjuguons ou verbales). De ces trois façons pour dire l'aspect, les deux premières sont sémantiques et attachées de la sensation du verbe. Grevisse parle du 9 classifications d'aspect, nous reprenons ces classifications et ces exemples, illustré ci-dessous :

- Aspect perfectif : *Elle a vécu, Myrto / J'ai trouvé*
- Aspect imperfectif : *Je cherche une solution*
- La proximité dans le futur : *Il va lire / Il est sur le point de lire*
- La proximité dans le passé : *Je viens de le voir*
- L inchoatif : *Elle se met à manger*
- L itératif : *Elle relie l'email*
- Le progressif : *Vous ne faites que parler*
- Le momentané : *La bombe éclate*
- Le duratif : *Nous sommes en train de manger*

Cependant, la plupart des spécialistes en faisant la diversification entre l'aspect de catégorie lexical et grammatical n'exigent garder le terme d'aspect que pour la catégorie grammaticale ; ils veulent donner à l'aspect de la catégorie lexical d'autres noms : mode de procès ou d'action, action verbale, modalité d'action.

D'un autre côté, on peut facilement constater que souvent chaque verbe, en raison de sa signification, révèle la manière dont se déroule le procès qu'il désigne ; ainsi « éclater » suppose un procès instantané et « dormir » un procès qui dure, alors, pour Maingueneau (1991 : 51), « ces traits sémantiques constituent ce que les grammaires appellent mode de procès (ou mode d'action) et ne doivent pas être confondus avec l'aspect qui, lui, n'est pas une catégorie lexicale mais grammaticale. ».

En réalité nous pensons qu'il est nécessaire de faire cette distinction car, alors que le mode de procès est en fait imposé par le sens du verbe, il appartient au locuteur de choisir l'aspect. Que choisit-il par exemple pour exprimer le passé entre : (il) *parla / a parlé* – aspect perfectif et (il) *parlait*

aspect imperfectif ? Cela dépendra de l'idée qu'il se fait de son procès avant de parler des différents types de modes de procès ou aspects lexicaux.

Enfin les spécialistes allemandes ont intégré le concept d'Aksionsart (mot allemand) pour parler de l'aspect lexical afin de le distinguer de l'aspect grammatical.

En somme, nous pouvons dire qu'il est une division sémantique du verbe, le procès : momentané ou terminatif. L'aspect lexical est donc assisté à identifier les verbes ; ce qui nous invite à les développer en classe pour aborder la question du temps en français.

Nous tenterons d'exposer les types d'aspect lexical présentés par les grammairiens et peuvent être exploitable dans classe de la langue.

L'aspect ponctuel et l'aspect duratif

Les verbes peuvent exprimer des faits ponctuels ou momentanés : *trouver, prendre, s'endormir, exploser*. D'autres par contre de propriété sémantiquement duratif comme : *chercher, dormir, durer*. Comme dans : *Paul a pris son stylo* (ponctuel), *il tient son stylo* (duratif). On peut déterminer si un verbe est duratif ou ponctuel en introduisant le mot « longtemps » pour savoir si le verbe est duratif ou ponctuel. Illustrations :

<i>Je l'ai trouvé</i>	<i>(* Je l'ai longtemps trouvé)</i>
<i>Il est tombé</i>	<i>(* Il est longtemps tombé)</i>
<i>La bombe éclate</i>	<i>(*La bombe éclate longtemps)</i>
<i>Je l'ai cherché</i>	<i>(Je l'ai longtemps cherché)</i>
<i>Il neige</i>	<i>(Il neige longtemps)</i>
<i>Il tient le bic</i>	<i>(Il tient longtemps le bic)</i>

L'aspect lexical inchoatif et la terminatif

L'inchoatif exprime le commencement d'une action et l'entrée dans un état comme : *Commencer, débiter, se mettre à, s'endormir.* et le terminatif exprime la fin d'un procès. *Comme dans : terminer, conclure, achever, finir.* Considérons les énoncés :

Il se met à pleurer (inchoatif)

Il s'endort (inchoatif)

Nous avons terminé nos devoirs (terminatif)

Le conférencier a conclu son discours (terminatif)

L'aspect lexical itératif et l'aspect semelfactif

L'itératif se manifeste souvent par le préfixe « re » qui fournit au verbe la valeur de l'itération, par exemple des verbes comme *refaire, recommencer, redonner.* Mais il faut noter que tous les verbes qui commencent par « re » n'expriment pas forcément une action répétée. Comme par exemple : *rassurer, réunir, etc.* Cette valeur itérative peut être également exprimée par des verbes qui ont une signification itérative ou répétitive : *il buvote son vin,* ou encore par le contexte : *Il fume une Gauloise / Il fume des Gauloises.* Le verbe « fumer », pris isolément, n'est pas sémantiquement itératif mais il le devient à cause du contexte.

Par ailleurs, le procès qui se produit une fois est plutôt semelfactif, tandis que c'est le contexte qui porte et non le sens du verbe, dans les phrases suivantes :

Suzanne mange une pomme (semelfactif)

Elle mange des pommes (itératif).

L'aspect conclusif et la non-conclusif

Ces deux aspects sont confondus avec les aspects perfectif / imperfectif. Cela est dû à la non-distinction entre les deux points de vue, lexical et

grammatical. Les verbes conclusifs sont ceux dont l'acte indiquée va vers le bout et sa fin ainsi : *mourir, tuer, fermer*, portant les verbes ou l'action ne va pas vers sa fin et n'a pas nécessaires d'arriver à ses bornes sont non conclusifs : *habiter, posséder, exister, chercher, nager*.

L'aspect perfectif / imperfectif

Le perfectif exprime le procès du début jusqu' au final du procès, à savoir le procès dont le début, le milieu et la fin sont marqués implicitement dans ce procès. L'aspect imperfectif traduit le procès que se trouvant juste après le début et avant la fin sans mettre l'accent sur le point initial du procès, à savoir le procès dont le début et la fin ne sont pas marqués ni de façon explicite, ni implicite dans ce procès.

Il ne faut pas confondre les perfectif / imperfectif et accompli / inaccompli. « Les deux répartitions se croisent : *j'ai trouvé* est perfectif et accompli, *je trouve* est perfectif et non accompli ; *j'ai cherché* est imperfectif et accompli, *je cherche* imperfectif et non accompli. La seule différence de compatibilité des perfectifs et imperfectifs avec l'accompli vient de ce que les premiers tiennent leur accomplissement du contenu même du procès, alors que les seconds le reçoivent de circonstances spécifiques, extérieures à leur signifié. Pour illustrer ceci, comparons : *je suis arrivé* (la nature même du procès m'empêche de continuer à le faire) à : *j'ai marché pendant deux heures* (rien, dans le contenu du verbe marcher, ne s'oppose pas à une poursuite du procès)». (M. Arrivé, 1986 : 79)

L'aspect grammatical

L'aspect est, peut-on dire une catégorie grammaticale lorsqu' il est marqué par les marques de conjugaison ⁴et qui varie en fonction de la conjugaison du verbe ou de sa construction, « alors que les temps, les modaux et les auxiliaires de temps expriment les caractères propres du

par rapport à la durée, au déroulement et à l'achèvement de ce procès⁴

procès indiqué par le verbe indépendamment de cette représentation du procès par le sujet. (Dubois et al. 1994 : 53-54).

Le dictionnaire cité nous précise que en français l'aspect se définit par l'opposition entre les formes composées qui désignent un aspect accompli, et les formes simples un aspect inaccompli, dans les phrases : « Il a changé le drap » et « il change le drap ». L'opposition de l'accompli avec le non-accompli est manifestée en français par l'opposition des formes simples aux formes composées. L'aspect grammatical est marqué par les marques de conjugaison du verbe. Cette conjugaison distribue les temps en deux groupes distincts de formes simples et de formes composées suivant les modes.

Formes simples

Présent
Imparfait
Passé simple
Futur
Subjonctif présent
Subjonctif imparfait
plus-que-parfait

Formes composées

Passé composé
Plus-que-parfait
Passé antérieur
Futur antérieur
Subjonctif passé
Subjonctif

Pour Benveniste (1966 : 247) les temps composés ont une autre fonction, distincte de l'aspect accompli / inaccompli, ils indiquent aussi l'intériorité. Pour lui, « les temps composés ont une autre fonction, distincte de la précédente : ils indiquent *l'intériorité*. [...] l'antériorité se détermine toujours et seulement par rapport au temps simple corrélatif. Elle crée un rapport logique et intralinguistique. [...] ». La marque formelle des formes d'antériorité est double : d'une part, elles ne peuvent pas être considérées comme des formes libres ; d'autre part, elles doivent obligatoirement être utilisées en même temps que des formes verbales simples de même niveau temporel. Nous trouverons des formes d'antériorité, comme "*quand*". Elles peuvent donc être classées de la manière suivante :

antérieur de présent : *quand il a écrit* une lettre (il l'envoie)
antériorité d'imparfait : *quand il avait écrit* une lettre (il l'envoyait)
antériorité d'aoriste : *quand il eut écrit* une lettre (il l'envoya)
antériorité de futur : *quand il aura écrit* une lettre (il l'enverra).

Nous avons vu que l'aspect grammaticale et le mode de procès sont deux phénomènes linguistiques solidaires, complémentaires et difficiles à séparer. Ils se reportent tous les deux au déroulement du procès. Le mode de procès se manifeste par le caractère lexico-sémantique des verbes, alors que l'aspect se révèle par sa régularité formelle au cours du temps passé. Il est évident que chaque verbe a son caractère sémantique particulier. Il peut être momentané, duratif, conclusif, terminatif, itératif, etc.

La relation entre les formes composées, l'antériorité et l'aspect accompli met en lumière la richesse de la langue française en matière de temporalité et d'aspect. Comprendre ces relations aide à saisir les nuances de signification et à construire des phrases plus précises et expressives. En somme, ces éléments fonctionnent ensemble pour exprimer des relations temporelles complexes et pour indiquer non seulement quand une action a lieu, mais aussi son statut d'achèvement. En effet, plusieurs axes peuvent être explorés :

Formes Composées : Ce sont des constructions verbales qui combinent un auxiliaire et un participe passé, souvent utilisées pour exprimer des temps composés.

Antériorité : Ce concept renvoie à l'idée qu'une action est située avant un autre moment de référence, que ce soit dans le passé, le présent ou le futur.

Aspect Accompli : Il est souvent associé à l'idée que l'action est vue comme complète, ce qui peut être exprimé par des temps comme le passé composé ou le plus-que-parfait.

Les formes composées (comme le passé composé) sont souvent utilisées pour exprimer des actions qui sont antérieures à un moment de référence, en mettant en avant leur caractère accompli. En utilisant des formes composées, on indique non seulement que l'action s'est déroulée dans le passé (antériorité), mais aussi qu'elle est considérée comme achevée (aspect accompli).

Passé composé : "Nous avons visité le musée." (Action accomplie, antérieure au moment où l'on parle.). Les formes composées, par leur structure, soulignent que l'action exprimée par le verbe principal est achevée. Par exemple, dans "Elle a fini ses devoirs", l'aspect accompli est évident car l'action de finir est complète.

REFERENCES

ARRIVÉ, M. (1986), *La grammaire d'aujourd'hui*, Paris, Flammarion.

BENVENISTE E. (1974), *Problème de linguistique générale II*, Paris, Gallimard.

CONFAIS J. P. (2002), *Temps mode aspect. Les approches des morphèmes verbaux et leurs problèmes à l'exemple du français et de l'allemand*, Toulouse, Presses Universitaires du Murail.

COHEN, D. (1989), *L'aspect verbal*, Paris, Presses Universitaires de France.

DUBOIS J. et al (1994), *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse.

GILBERT L. (2003), « Aspect, temps, mode de procès » in J. Lentin et A. Lonnet (éds.), *Mélanges David Cohen. Etudes sur le langage, les langues, les dialectes, les littératures*, Paris, Maisonneuve et Larose, pp. 357 – 371.

GOLIAN M. (1979), *L'aspect verbal en français*, Hamburg, Helmut Buske Verlag.

GOSSELIN, L., (1996). *Sémantique de la temporalité en français. Un modèle calculatoire et cognitif du temps et de l'aspect*, Bruxelles, Duculot.

GOSSELIN, L., (2005), *Temporalité et modalité*, Bruxelles, Duculot.

GREVISSE, M. (1980), *Le bon usage*, Paris, Duculot.

GUILLAUME, G. (1970), *Temps et verbe. Théorie des aspects, des modes et des temps*, Paris, Champion.

LARCHER, P. (2003), [*Le système verbal de l'arabe classique*](#), Aix-en-Provence, [Publications](#) de [l'Université](#) de [Provence](#).

L'HERMITTE R. (1980), « L'aspect : rappel de quelques notions et faits d'histoire », *L'Information Grammaticale* n° 5, pp.9-12.

SALAM, F. S. A. (2021). À propos du système consonantique français. *norsud* n.18.